



LIBRE ET VIVANT

Chacun doit pouvoir choisir librement

Rubriques
d'informations

Octobre n°2 - 2020
Info N° : 2020/10.02

Mise en page par Florence Wurtz

Notre site :

Nos actions ont besoin de vous : <https://www.infovaccin.fr/>
Visitez notre site Facebook : https://www.infovaccin.fr/faire_un_don.html
Twitter : <http://www.facebook.com/infovaccin.lnplv>
<https://twitter.com/ALnplv>

Notre chaîne Youtube :

https://www.youtube.com/channel/UCLlBMAvPS1i4iHQTTPkIQQ?view_as=subscriber

Choix divers de livres sur la vaccination :

Liste des ouvrages : https://www.infovaccin.fr/liste_ouvrages.html
Liste des nouveautés : https://www.infovaccin.fr/librairie_nouveau.html
Résumé des livres : https://www.infovaccin.fr/resume_livres.html

Rappel des livres du **Dr M. de Lorgeril** : <https://michel.delorgeril.info/liste-de-la-collection-vaccins-et-societe/>

et de **Michel Georget** : "Vaccinations – Les vérités indésirables" et "L'apport des vaccinations à la santé publique"

Sites à consulter :

REVAV : <http://www.revahb.fr/>
AIMSIB : <https://www.aimsib.org/>
ALIS : <https://www.alis-france.com/>
EFVV : <https://www.efvv.eu/>
Info Vaccins France : <https://www.infovaccinsfrance.org/>
Dr Marc Girard : <http://www.rolandsimion.org/>
Robert Kennedy Jr : <https://childrenshealthdefense.org/>
Dr N. et G. Delépine : <http://docteur.nicoledelepine.fr/>
Bernard Guennebaud : <http://questionvaccins.canalblog.com/>
Site de Michel de Lorgeril : <https://michel.delorgeril.info/>
France Soir : <http://www.francesoir.fr/>

Adresse du siège :

3 Impasse du Miracle
74650 CHAVANOD – France
(+33) 04 50 10 12 09 du mardi au vendredi de 09h30 à 12h

Contact par courriel :

lnplv.adm@orange.fr ou
florence.w.lnplv@gmail.com

DONS FISCALITE

Tout particulier et entreprise peuvent faire des dons, une réduction d'impôts sera portée sur 66% des sommes versées par le donateur, dans la limite de 20% de son revenu imposable.

Les dons en numéraire sont différents de la cotisation annuelle.

*Nous vous remercions de diffuser à tous vos contacts, votre soutien est important.
Les informations citées sont ouvertes à toutes les opinions et nous bannissons toute forme de censure.
Faute de temps et de ressources humaines, certains liens sont en version originale.
Nous vous invitons donc à demander la traduction proposée par le net lors de leur ouverture.*

EDITO

« Quand un Etat est en danger de périr, l'aspect du ciel change... Un arc-en-ciel se montre » [Huainan Zi](#)

L'état d'urgence est une mesure prise par un gouvernement en cas de péril imminent dans un pays. Certaines libertés fondamentales peuvent être restreintes, comme la liberté de circulation ou la liberté de la presse.

Le 13 octobre 2020, le président de la République a annoncé un couvre-feu en Ile-de-France ainsi que pour Grenoble, Lille, Lyon, Aix-Marseille, Saint-Etienne, Rouen, Montpellier et Toulouse. Le couvre-feu a débuté samedi 17 octobre pour une **durée minimum** de 4 semaines.

En dépit d'indicateurs épidémiologiques rassurants, quelle est « *la menace sanitaire grave qui justifie le maintien et la prolongation de ces mesures d'urgence* » ?

Ces mesures sont-elles proportionnées aux risques courus et appropriées aux circonstances de temps et de lieu ? Permettront-elles de prévenir et de limiter les conséquences des menaces possibles sur la santé de la population, imperceptibles à ce jour ?

La proclamation de l'état d'urgence ne permet pas de déroger à certains droits fondamentaux et interdictions absolues, dont en particulier le « *droit à la vie* », l'interdiction de la torture et des traitements inhumains et dégradants, l'esclavage, la servitude, la loi rétroactive et la « *reconnaissance de la personnalité juridique* » la « *liberté de penser, de conscience et de religion* ».

En revanche, l'état d'urgence autorise les états à abroger des lois protectrices menant à la destruction de la santé, de l'économie, de la société et de la famille.

Ce phénomène, accepté par nombre de nos concitoyens, est amplifié artificiellement par une communication anxigène, la dérive d'une médecine devenue arrogante manipulant en permanence la réalité épidémique (Arrogance Biased Medecine), et par l'inversion du sens des mots, des valeurs humaines et des statistiques.

Ceci nous entraîne dangereusement vers une nouvelle civilisation qui nie les fondements du monde du vivant.

C'est ainsi que l'Union Européenne a publié le règlement UE2020/1043, qui offre aux états la possibilité de mettre en place des mesures législatives biocidaires, voire criminelles, qu'il convient de dénoncer.

Puisqu'en ces circonstances notre personnalité juridique reste reconnue, conjointement avec 5 autres associations européennes, nous exerçons ce droit en portant un recours pour l'abrogation du règlement UE2020/1043 devant la Cour Européenne de Justice de Luxembourg.

Notre recours a été déposé le 10 octobre dernier, s'il venait à être rejeté par la Cour, cela signerait l'arrêt de mort de la démocratie.

Jean-Pierre EUDIER, Président

ASSEMBLEE GENERALE de la LNPLV

Comme précédemment indiqué, nous étudions encore la faisabilité pour organiser notre Assemblée Générale 2020, étant toujours soumis à des contraintes sanitaires indépendantes de notre volonté. Celle-ci pourrait peut-être se tenir en 2021.

Nous ne manquerons pas de vous avertir en temps utile.

Si cette AG 2020 ne pouvait se tenir pour des raisons de force majeure, nous organiserons une conférence virtuelle afin de préserver le lien qui nous unit.

Merci pour votre compréhension.



VACCIN OGM

Un organisme génétiquement modifié, ou OGM, est une désignation qui s'emploie pour un être vivant dont le génome a été délibérément modifié de main humaine, selon les techniques du génie génétique ou de la sélection artificielle.

Pourquoi prend-on la réalité sociale comme allant de soi, comme évidente ou implicite, jusqu'au point où l'on s'adapte à n'importe quoi et où l'on accepte l'inacceptable, avec des risques éthiques inévitables ?" (S.Amati-Sas et R. Kaës, *Les alliances inconscientes*, 2014, p. 203).



Le 15 juillet 2020 : Vote au Parlement Européen du règlement UE 2020/1043

Action directe auprès de la Cour de Justice de l'Union Européenne (CJUE) contre le Règlement 2020/1043 voté en catimini par le parlement européen le 15 juillet 2020

Vous trouverez ci-dessous le communiqué de presse, ainsi que le résumé du recours établi par Me Tumerelle, avocat au Barreau de la Drôme.

COMMUNIQUE DE PRESSE

Six associations demandent l'annulation du règlement de l'UE sur les vaccins OGM anti-Covid 19

Le 10 octobre dernier, six associations en Europe ont déposé un recours en annulation devant la Cour de Justice de l'Union Européenne contre un règlement supprimant l'évaluation des risques liés aux OGM pour les vaccins contre la Covid 19.

Le règlement [2020/1043](#) adopté cet été par l'Union européenne permet aux producteurs de vaccins et de traitements anti Covid19, contenant des OGM, de se passer de produire une étude d'impact environnemental et de biosécurité avant le démarrage d'essais cliniques. Publié le 17 juillet, le texte a été adopté au parlement européen selon une procédure d'urgence, sans amendements, ni débats. Cette exception à la législation OGM est contraire au principe de précaution prévu dans le traité de fonctionnement de l'Union Européenne.

Ces vaccins OGM anti Covid 19, dont les essais cliniques ont débuté, présentent pourtant des risques bien réels.

Le rapport du généticien moléculaire Cristian Velot du Criigen, rappelle qu'ils pourraient mener à des recombinaisons virales potentiellement plus graves que les virus que l'on cherche à combattre par le vaccin, impactant la vie animale et la santé humaine.

Les risques d'interaction avec l'ADN humain ou l'introduction de nouvelles technologies génétiques peuvent avoir des conséquences inconnues, potentiellement graves et irréversibles. En d'autres termes, aucune mesure spécifique ne sera appliquée pour contrôler le risque lié à la modification génétique des êtres vivants.

Les six associations requérantes – CNMSE, Terra SOS Tenible, LNPLV, EFVV, AIMSIB, Children Health Defense Europe – dénoncent une expérimentation dangereuse, tant pour les participants aux essais cliniques que pour la population humaine et l'environnement, et exigent l'application immédiate du principe de précaution, dans le respect des règles de droit.

« Ayant eu la chance d'organiser sous l'égide du Conseil Régional Ile-de-France, une expérience innovante sur la vaccination personnalisée, j'ai découvert dans la composition des vaccins des molécules hautement toxiques et des pesticides. Il me semble donc essentiel que la mise en place de tout nouveau vaccin anti-Covid soit exemplaire et que toutes les étapes essentielles soient en particulier respectées » explique le **Dr Dominique Eraud, présidente de la Coordination Nationale Médicale Santé Environnement (CNMSE)**.

« La mise en œuvre de ce règlement doit être arrêtée immédiatement. Le règlement 2020/1043 de l'UE est fondamentalement un règlement contre la vie, la raison, le droit, la justice et la science, puisque même la Commission, après avoir contourné tous les contrôles démocratiques, n'a pas eu la décence morale de demander un avis scientifique », **déclare Josefina Fraile, présidente de Terra SoS Tenible**.

« En publiant ce règlement, les institutions européennes donnent aux Etats membres de l'Union européenne le droit de mettre en place des mesures législatives dangereuses, voire biocidaires, qu'il convient de dénoncer » **souligne Jean-Pierre Eudier, président de la Ligue Nationale pour la Liberté des Vaccinations (LNPLV)**.

Pour Kris Gaublomme, président du European Forum for Vaccine Vigilance (EFVV) :

« Nous dénonçons la dérive des Etats européens vers l'autoritarisme, le contrôle et la restriction des droits fondamentaux, à travers des dérogations systématiques aux règles de droit sous prétexte de l'épidémie de Covid-19 et que nous constatons particulièrement avec le règlement UE2020/1043. Notre recours auprès de la Cour de Justice de l'Union Européenne vise à faire respecter les règles de droit. »

« L'autorité européenne offre un blanc-seing à l'industrie pharmaceutique pour mettre sur le marché des nouvelles technologies de médicaments et de vaccins OGM pour lesquelles toutes les études démontrant l'innocuité n'auront pas été réalisées. Ce sont les patients dans ces conditions qui servent de cobayes et nous, médecins, refusons cet état de fait » explique **Philippe Harvaux, président de l'associations internationale pour une médecine scientifique indépendante et bienveillante (AIMSIB)**.

Enfin, selon Robert Kennedy Jr. Fondateur de CHD Europe, ” On ne peut sous-estimer la nécessité de prendre en compte les différents types de risques avant d’entamer les essais cliniques de vaccins qui seront accélérés et largement distribués. Les vaccins utilisant des organismes génétiquement modifiés peuvent avoir un impact sur l’environnement.

D’autres vaccins envisagés pour le Covid 19, tels que les vaccins à ARNm, utilisent des nanoparticules pour introduire du matériel génétique dans nos cellules et programmer leur réponse. Contrairement aux vaccins que nous connaissons, ce mécanisme est une forme de ” piratage ” de notre fonctionnement génétique. Il s’agit d’une technologie expérimentale entièrement nouvelle, dont nous savons très peu de choses.

De nombreuses personnes ont déjà subi de graves effets secondaires lors d’essais cliniques avec les vaccins Covid en cours de développement. Autoriser et poursuivre de telles expériences sans aucune évaluation et sans débat sur le risque à long terme qu’elles représentent pour notre santé ou sur leurs aspects éthiques est irresponsable et inconscient.

L’urgence ne doit pas conduire à des décisions aveugles.

Nos dirigeants politiques ont le devoir de veiller à ce que le principe de précaution soit respecté, sinon nous serons tous en danger ”.

Contact Presse : +352.691 18 34 12 (Anglais – Français Allemand)

Cecif-cov@protonmail.com

+34 680 91 52 00 (Espagnol) asociacionterrasostenible@gmail.com

[Lien vers le rapport de Christian Vélot](#)

Christian Vélot est maître de conférences en génétique moléculaire et a été responsable d’une équipe de recherche à l’Institut de génétique et microbiologie d’Orsay. Dans un monde académique où, trop souvent, la libre parole – sinon la libre pensée – s’arrête aux portes des amphithéâtres et des laboratoires, il joue les trublions, les empêcheurs de cultiver les OGM.



[Lien vers le règlement Européen UE2020/1043.](#)

Luxembourg le 18 octobre 2020

Vaccin : recours en annulation contre le règlement européen 2020/1043

Dernier article paru ce jour

Source : France Soir du 19 octobre 2020

<http://www.francesoir.fr/societe-sante/vaccin-recours-en-annulation-contre-le-reglement-europeen-20201043>

Cabinet TUMERELLE

Avocats au Barreau de la Drôme
45 Boulevard Marre-Desmarais
26200 MONTE LIMAR – FRANCE
Tel : 04.75.01.00.65 – Fax : 04.75.51.98.89
Mail : cabinet@avocats-tumerelle.fr

V/réf . : DT 134812

N/réf. :GT/GT/GT – 2000172

Affaire : LNPLV / VACCINS OGM – règlement EU

RECOURS EN ANNULATION CONTRE LE REGLEMENT EUROPEEN 2020/1043

Communiqué sur les éléments principaux du recours

A la demande de :

- La Coordination Nationale Médicale Santé Environnement (CNMSE)
- European Forum for Vaccine Vigilance (EFVV)
- Children Health Defense Europe
- La Ligue Nationale Pour la Liberté des Vaccinations (LNPLV)
- Association internationale pour une médecine scientifique indépendante et bienveillante (AIMSIB)
- Terra SOS-Tenable,

Représentées par **Maître Guillaume TUMERELLE, avocat demeurant 45 Boulevard Marre-Desmarais, 26200 montélimar – France, inscrit au barreau de la Drôme.**

Recours en annulation :

Le règlement européen n°2020/1043 adopté en urgence le 15 juillet 2020 a supprimé toutes les procédures de protection, d'analyse du risque, de contrôle, de suivi, d'étiquetage et d'information du public concernant l'utilisation, le transport, la dissémination dans l'environnement, l'injection aux Être humains d'organismes et de microorganismes génétiquement modifiés dès qu'il s'agit de recherches ou essais cliniques sur un vaccin ou un médicament contre la Covid-19.

Ainsi aucune mesure spécifique de contrôle du risque lié à la modification génétique du vivant n'est plus appliquée en cette matière.

L'objectif affiché de cette suppression est de gagner quelques semaines dans l'éventuelle élaboration d'un vaccin. On supprime donc les analyses de risques et mesures de contrôle dans l'unique but d'aller plus vite.

La Commission avant de déposer son projet n'a effectué aucune consultation scientifique pour en analyser le risque, notamment lié aux nouvelles techniques de modifications génétiques. Le parlement a voté sans débat, sans discussions, sans questions et sans dépôt d'amendements.

Il est pourtant clairement établi que la modification génétique du vivant, notamment de microorganismes artificiellement modifiés pour être injectés à l'Être humain présente de nombreux risques, notamment des risques de recombinaisons de virus potentiellement plus virulents, ou des risques d'interactions avec l'adn humain provoquant des maladies aléatoires et inconnues.

Cette suppression de toutes mesures d'évaluation du risque et toutes mesures de contrôle de biosécurité pour l'environnement et pour la santé est contraire au principe de précaution, principe fondamental du traité de fonctionnement de l'Union Européenne, et principe constitutionnel de droit français.

Cette suppression des gardes fou est également contraire à l'intérêt et la santé des citoyens. L'obtention d'un vaccin sécurisé utile et non dangereux est incompatible avec l'urgence et la suppression des mesures de contrôle du risque.

Les requérants entendent voir respecter le principe de précaution et dénoncent une régression inacceptable en matière de santé publique et d'environnement.

Les associations dénoncent cette suppression arbitraire de mesures de contrôle du risque qui constituent une protection indispensable de la santé et de l'environnement. Les politiques publiques ne peuvent pas être guidées par la peur, par l'actualité immédiate revêtant une fausse urgence mais doivent respecter la santé du citoyen et accorder toutes garanties.

Les associations requérantes ont donc formé un recours en annulation auprès du Tribunal de l'Union Européenne (CJUE) afin d'obtenir l'annulation de ce règlement européen.

Interview de Senta Depuydt, présidente de « Children's Health Defense Europe »

Source : Jérémie Mercier – 06 octobre 2020

La « crise Covid » qui dure depuis plus de 6 mois maintenant a toutes les apparences d'une grave crise sanitaire.

Mais si on creuse un tout petit peu, on se rend rapidement compte qu'il s'agit surtout d'une crise démocratique majeure. Sous prétexte de « pandémie », les mesures les plus liberticides depuis la seconde guerre mondiale ont été prises dans la plupart des « démocraties » avec une facilité déconcertante.

En exerçant son **esprit critique**, on ne peut également que remarquer que les médias « mainstream » ne sont plus aujourd'hui que les relais de la propagande de la dictature « sanitaire ». Je mets le mot sanitaire entre guillemets car si le prétexte utilisé est la santé, ce n'est pas du tout l'objectif des mesures liberticides actuelles, qui vont à l'encontre de la santé ! Je rappelle d'ailleurs que [les masques n'ont aucune utilité pour limiter la transmission des maladies virales respiratoires](#) tandis que les interactions sociales sont nécessaires à la santé des humains (nous sommes des animaux sociaux !).

On assiste actuellement à une véritable **inversion de valeurs** : le mensonge officiel est érigé en vérité et les personnes qui osent critiquer les mensonges officiels (y compris avec preuves) sont taxées de « complotisme », [un moyen bien commode de discréditer toute critique du pouvoir en place et de ses politiques autoritaires](#).

Parmi les rares personnalités à s'exprimer de façon intelligente et référencée sur cette prise en otage de la démocratie avec de faux prétextes de santé, on trouve **Robert F. Kennedy Jr.** (neveu de l'illustre John Fitzgerald Kennedy – JFK), fondateur et président de l'association *Children's Health Defense*.

L'association a récemment ouvert sa branche européenne et j'ai eu la chance d'interviewer [Senta Depuydt](#), présidente de [Children's Health Defense Europe](#), dont voici l'interview ci-dessous.



https://www.youtube.com/watch?v=OYW8Yw5MVcY&feature=emb_logo

Il y a un fossé de plus en plus gigantesque entre les informations données par les médias et les autorités, et la réalité concrète du terrain.

De plus, malgré des apparences d'indépendance et d'objectivité, les « fact-checkers » vérifient en fait que les infos correspondent non pas à la réalité, mais à celles communiquées par les autorités. Ils ne sont ainsi que de vulgaires relais de la **propagande** actuelle.

Cette manipulation utilisée pour faire passer des lois liberticides afin de créer une société où la surveillance de masse devient la norme et où l'industrie pharmaceutique est le seul acteur habilité à parler de santé est tout à fait insupportable.

Il sera bientôt nécessaire de rouvrir l'équivalent d'un **tribunal de Nuremberg** pour juger les responsables politiques et les « experts » médicaux des plateaux télé qui se sont rendus coupables de crimes inédits contre leurs propres concitoyens.

Aujourd'hui, l'histoire se répète.

JFK était venu à Berlin en 1963 pour exprimer son soutien à la population contre le régime totalitaire communiste en place qui avait construit 2 ans auparavant le mur qui isolait Berlin-Ouest du reste de l'Allemagne.

57 ans plus tard, c'est Robert Francis Kennedy Jr. (RFK) qui a prononcé un discours historique lors de la manifestation à Berlin le 29 août dernier.

Manifestation qui a rassemblé plus d'un million de personnes (chiffre de 38 000 personnes selon les autorités et relayé par les médias traditionnels) et où RFK a repris l'expression « *Ich bin ein Berliner* » (*Je suis un Berlinois*), prononcé par son oncle lors de son discours de 1963, et qui aujourd'hui encore signifie : *Je me bats pour la liberté*.

Les manifestants de Berlin des 1er et 29 août dernier, et du 10 octobre dernier, s'insurgent contre le nouveau totalitarisme en train de se mettre en place. Un totalitarisme qui utilise l'argument fallacieux de la santé pour justifier les privations de libertés des citoyens et la casse des petites et moyennes entreprises notamment.

Alors que nous sommes entrés dans cette guerre contre les peuples (annoncée à sa façon par Emmanuel Macron lors de son discours télévisuel du lundi 16 mars 2020), l'espoir de la libération viendra peut-être cette fois-ci de l'Allemagne ?

Je finirai cette newsletter par cette phrase historique qui est plus que jamais d'actualité :
« Quand le gouvernement viole les droits du peuple, l'insurrection est, pour le peuple et pour chaque portion du peuple, le plus sacré des droits et le plus indispensable des de-
voirs. »

([Article 35 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1793](#), jamais entré en vi-
gueur à cause de l'instauration de la Terreur). »

1 – Cliquez ici pour [recevoir ma newsletter](#) comme près de 80 000 autres personnes

2 – Découvrez [mes livres](#) (tout beaux et en papier, oui !)

3 – Téléchargez [mon ebook gratuit](#)

« 5 habitudes simples à mettre en place pour péter le feu »

4 – Rejoignez la communauté !

• [Page Facebook](#) « Jérémie Mercier » et le groupe Facebook privé « [Prends Ta Santé en Main](#) »

• [Mes vidéos](#) et interviews d'experts [sur YouTube](#)

• [Sur Instagram](#)

Allocution de Emmanuel Macron du mercredi 14 octobre 2020 :

Les autorités françaises sont inquiètes. Le pays, de l'aveu de son Premier ministre, subit "[une seconde vague forte](#)". Le président de la République française s'est exprimé en direct à la télévision ce mercredi soir pour présenter des mesures encore plus contraignantes que celles qui ont été déjà prises. Emmanuel Macron a ainsi confirmé un nouveau dispositif évoqué depuis plusieurs jours, à savoir **la mise en place d'un couvre-feu à Paris et dans huit autres métropoles françaises** pour lutter contre la propagation du nouveau coronavirus.

Ce couvre-feu va donc s'appliquer **à l'ensemble de la région Ile-de-France, à Lille, Rouen, Saint-Etienne, Toulouse, Lyon, Grenoble, Aix, Marseille et Montpellier**. Cette mesure concerne donc plus de 20 millions de Français.

<https://fr.euronews.com/2020/10/14/a-suivre-en-direct-annonces-aux-francais-du-president-macron-face-a-la-seconde-vague-de-co>



Tweeter de Emmanuel Macron

→ Couvre-feu de 21h à 6h

À partir de vendredi minuit, il ne sera plus possible de circuler dans la rue dans les zones d'état d'urgence sanitaire, sauf muni d'une attestation dérogatoire.

La violation du couvre-feu sera sanctionnée d'une amende de 135€.

Zones concernées :

- Paris et région Ile-de-France
- Grenoble-Alpes-Métropole
- Métropole Européenne de Lille
- Métropole de Lyon
- Métropole d'Aix-Marseille-Provence
- Montpellier Méditerranée Métropole
- Métropole Rouen Normandie
- Saint-Etienne Métropole
- Toulouse Métropole

TOUS RESPONSABLES FACE À LA COVID-19

Quand on reçoit des amis à dîner, quand on fête un anniversaire, quand on mange au restaurant...

→ la règle c'est six maximum.

Cette nouvelle restriction entrera en vigueur samedi 17 octobre à 00h. Elle sera appliquée pour au moins quatre semaines, mais le chef de l'État pourrait étendre ce couvre-feu jusqu'au 1er décembre 2020, si le Parlement français l'autorise.

Dès samedi prochain, une stricte limitation de circulation va être donc être mise en place. Des contrôles seront donc effectués. De "*manière proportionnée*", les forces de l'ordre vont être mobilisées et des "*amendes seront délivrées*" en cas de non-respect du couvre-feu "*de 135 € à 1 500 € en cas de récidive*".

Emmanuel Macron a ajouté que des "*autorisations*" seront nécessaires pour "*rentrer du travail après 21h ou pour le travail de nuit*".

Emmanuel Macron a également insisté sur le "*bon sens*" des Français, en insistant sur les vacances de la Toussaint. Le président a indiqué qu'il sera possible de se déplacer à l'occasion de ces vacances, car "*il n'y aura pas de restrictions de transports*" mais "*il sera nécessaire de respecter les mesures de distanciation en famille*".

Dr Toubiana : « Il n'y aura pas de deuxième vague car nous avons atteint l'immunité collective ».

Le docteur Laurent Toubiana, chercheur épidémiologiste à l'Inserm, critique la gestion de la crise sanitaire par la peur et l'omniprésence de chiffres récités religieusement qui varient chaque jour.



Le docteur Toubiana était l'invité du « Grand Matin » sur Sud Radio, mercredi 5 octobre, au micro de Patrick Roger et Cécile de Ménibus.

Source : Sud Radio – Augustin Moriaux – lundi 5 octobre 2020
<https://www.sudradio.fr/societe/dr-toubiana-il-ny-aura-pas-de-deuxieme-vague-car-nous-avons-atteint-limmunité-collective/>

Immunité anti Covid par Dr Héléne Banoun, pharmacien biologiste

Le Covid -19 est immunisant, mais pas de la manière simpliste d'un anticorps.

À propos de l'immunité anti-Covid-19 : immunité cellulaire, immunité humorale (anticorps) et immunité croisée envers coronavirus de rhume banals et SARS-CoV-2.

Source : Reinfo Covid – 29 septembre 2020
<https://www.youtube.com/watch?v=dXNVay8VITU&feature=youtu.be>

Évolution du SARS-CoV-2 : mise à jour septembre 2020

« Dans un article datant de fin juin, j'essayais d'expliquer la perte de virulence apparente du SARS-CoV-2 par l'évolution du virus. Je rapporte ici les nouvelles observations qui viennent confirmer l'atténuation actuelle de la virulence du SARS-CoV-2 ».

Source : Héléne BANOUN – chercheuse indépendante
<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02930784>

Réanimation et COVID – quelques points saillants !

Dr Louis Fouché, temps lecture 27 ‘

Source : IHU Méditerranée-Infection
<https://www.youtube.com/watch?v=r1hOyShXHak>

Des scientifiques, médecins et universitaires, dont le Dr Louis Fouché, critiquent les dernières restrictions décidées par le gouvernement contre le Covid

Source : France 3 Alpes Provence Côte d'Azur – 29 septembre 2020
<https://france3-regions.francetvinfo.fr/provence-alpes-cote-d-azur/bouches-du-rhone/marseille/covid-tribune-pres-300-scientifiques-denoncent-mesures-gouvernementales-disproportionnees-187884.o.html>

Masque à l'école :

Line Patras, mère de 5 enfants ” *Ma fille qui n'arrive pas à respirer avec le masque a été renvoyée parce qu'elle n'a pas obtempéré ?! Comment peut-on tenir responsable un enfant de la connerie d'un Etat ? Nos enfants sont pris en otage !*”

Source : SudRadio – Tweeter
<https://twitter.com/sudradio/status/1306573002117713920?s=11>

Même Michel Cymes a déclaré que le masque est inutile !

Michel Cymes déclare ne pas porter de masque dans la rue : " *Cela ne sert à rien.* "



Samedi 10 octobre dernier, dans l'émission " *On est en direct* " de Laurent Ruquier, le médecin a tenu des propos sur le masque qui ont provoqué de nombreuses réactions.

" *Moi, par exemple, je ne porte pas de masque dans la rue, parce que j'estime que ça ne sert à rien, sauf si on est dans une rue bondée, parce que commerçante, parce qu'on croise plein de gens.* "
 Et : " *Moi oui, j'embrasse ma femme !* »

Source : Midi Libre du 12 octobre 2020

<https://www.midilibre.fr/2020/10/12/michel-cymes-declare-ne-pas-porter-de-masque-dans-la-rue-cela-ne-sert-a-rien-9133683.php>

Pr Didier Raoult : Interview face à Morandini du 09 octobre 2020

« *Trop de gens donnent leur avis, (...), on communique trop (...), je ne sais prédire l'avenir, les gens qui ont été assez fous pour prédire l'avenir d'une maladie inconnue ne sont pas raisonnables. Les virus ont des variantes, on peut avoir une double infection, comme le rhume, les génomes se mélangent, maintenant, on a des gens qui ont fait une infection au printemps et qui en refont une maintenant. L'avenir est imprévisible. Il y a des gens inquiets et d'autres moins. Je ne suis pas là pour exprimer mes sentiments (ndr : sur les choix de Olivier Véran), je suis un scientifique (...).* »

Source : Cnews du 10 octobre 2020

Temps de lecture 38 '



<https://www.youtube.com/watch?v=HquG5Pk1Z3E>

Martine Wonner à l'Assemblée Nationale

La nuit du 02 octobre, l'Assemblée Nationale quasi déserte a voté la prolongation de l'état d'urgence sanitaire jusqu'au 01 avril 2021 ! Seulement 17 députés s'y sont opposés.

Ecoutez Martine Wonner. (Temps écoute : 3')



<https://www.youtube.com/watch?v=Hpk6PFtU2Tc&feature=youtu.be>

Radio Courtoisie : Nicolas Stoquer : son émission sur les vaccinations.

10 octobre 2020, avec Maxence Layet, Michel de Lorgeril et Senta Depuydt, qui ont abordé différents sujets concernant la vaccination.

Vous pouvez trouver Radio Courtoisie sur la radio ou en ligne.

Ici en direct :

<https://www.radiocourtoisie.fr/lecteur-popup/>

Covid-19, reconfinement, insécurité...**Ce qu'il faut retenir de l'interview de Jean Castex sur France Info.**

Jean Castex, premier ministre, a mis en garde contre la recrudescence de l'épidémie en France, n'excluant pas de nouvelles mesures restrictives et notamment des reconfinements locaux, et a réaffirmé que le reconfinement général devait être évité.

Source : Le Figaro 12 octobre 2020 - Par Pierre Lepelletier et Clémentine Maligorne

<https://www.lefigaro.fr/politique/covid-19-reconfinement-insecurite-ce-qu-il-faut-retenir-de-l-interview-de-castex-sur-france-info-20201012>

**Modèles de l'Institut Pasteur :
des prévisions sans doute trop alarmistes**

Le Conseil scientifique et le gouvernement s'appuient entre autres sur les prévisions établies par l'Institut Pasteur, concernant l'évolution de l'épidémie de Covid-19.

Si ces dernières ne sont pas publiques (les données et conclusions sont uniquement transmises aux pouvoirs publics), elles peuvent néanmoins être citées par le ministère de la Santé lors de ses conférences régulières, détaillant notamment les nouvelles mesures de restriction destinées à freiner la circulation du virus.

Mais, comme souvent les modélisations épidémiques, les prévisions de Pasteur sont apparues trop alarmistes.

Ainsi, à la mi-octobre, l'Institut envisageait la saturation des capacités de réanimation dans plusieurs régions, ce qui n'est heureusement pas aujourd'hui la situation constatée.

Source : JIM.fr - 12 octobre 2020

https://www.jim.fr/pharmacien/actualites/pro_societe/e-docs/modeles_de_linstitut_pasteur_des_previsions_sans_doute_trop_alarmistes_184778/document_actu_pro.phtml

La colère monte dans le monde contre les mesures sanitaires

A New York, Jérusalem ou Rome, les manifestations contre les mesures sanitaires se multiplient. Ce dimanche soir, la police new-yorkaise a arrêté Harry Tischler, l'un des leaders de la communauté juive orthodoxe de la ville. Son tort : avoir incité les membres de la communauté à violer les nouvelles mesures de restrictions sanitaires. Mardi dernier en effet, les autorités new-yorkaises ont décidé de placer en confinement partiel certains quartiers de Brooklyn afin de lutter contre une hausse des contaminations par le coronavirus. Outre la fermeture des écoles et des commerces non-essentiels, une mesure a mis le feu aux poudres : l'interdiction des rassemblements de plus de 10 personnes, y compris dans les synagogues. Les juifs new-yorkais entrent en désobéissance civile. Manifestations en Israël et en Italie.

Source : JIM.fr - 12 octobre 2020 par Quentin Haroche

https://www.jim.fr/pharmacien/actualites/pro_societe/e-docs/la_colere_monte_dans_le_monde_contre_les_mesures_sanitaires_184777/document_actu_pro.phtml

Possibilité de porter plainte contre l'industrie pharmaceutique pour dissimulation du danger du paracétamol lors des infections

« Je remercie vivement tous ceux qui ont apporté leur concours à Pharmacorama en montrant le rôle protecteur de la fièvre lors des infections. La suppression de la fièvre par un antipyrétique est un facteur d'aggravation de la maladie.

Pour ma part, j'ai insisté à maintes reprises sur une publication démontrant clairement que le paracétamol diminue la formation des anticorps lors des vaccinations et naturellement lors des infections, ce qui fragilise l'organisme, aggrave l'évolution de la maladie et augmente le risque de mortalité.

Cependant, à ma connaissance, aucune information mettant en garde contre l'utilisation du paracétamol dans les infections virales fébriles n'existe ni dans le RCP ni dans les notices. Au contraire même, l'usage du paracétamol est prôné par l'ANSM en cas de Covid-19, voir note du 17/03/2020. Il s'agit d'une dissimulation volontaire de la part de l'industrie pharmaceutique pour promouvoir la vente de paracétamol (comme s'il ne s'en vendait pas déjà assez !) et de la part de l'ANSM d'un péché par ignorance coupable. »

Source : Pharmacorama - Connaissance des médicaments - Par Pierre Allain

<https://www.pharmacorama.com/2020/10/plainte-contre-industrie-pharmaceutique-dissimulation-danger-paracetamol-infections/>

La France cherche 25 000 volontaires pour tester des vaccins contre le Covid-19

Par Pascal Marie – 02/10/2020

Pilotée par l'INSERM, la plateforme COVIREIVAC doit permettre de recruter 25 000 volontaires qui participeront à des essais cliniques devant évaluer l'efficacité et la sûreté de candidats vaccins les plus prometteurs contre le Covid-19. Une initiative d'une ampleur inédite en France.

Depuis le 1er octobre, toute personne âgée de plus de 18 ans peut s'inscrire sur le site www.covireivac.fr, où elle sera invitée à répondre à un questionnaire qui permettra ensuite aux chercheurs de sélectionner les candidats selon les besoins des essais envisagés. La plateforme est dimensionnée pour mener jusqu'à cinq essais de phase 2 et trois essais de phase 3. Des essais qui pourraient débiter d'ici à la fin de l'année, selon l'évolution de l'épidémie et des discussions en cours avec les industriels.

Aucune limite d'âge n'a été fixée pour se porter volontaire, ainsi, les personnes de 65 ans ou plus et celles qui ont des facteurs de risque (diabète, obésité, maladies pulmonaires, hypertension artérielle, insuffisance rénale) sont appelées à participer. Des personnes déjà infectées par le SARS-CoV-2 seront également incluses.

Le volontaire sera contacté en fonction des besoins des différents protocoles de recherche (âge, conditions préexistantes, localisation géographique). Il pourra alors confirmer son accord pour participer à l'essai spécifique pour lequel il aura été appelé ou bien choisir d'y renoncer. Il est également possible qu'il ne soit jamais appelé. Pour évaluer l'efficacité, « les régions choisies seront celles où le virus circule le plus comme l'Ile-de-France, la région lyonnaise et l'Est », précise le Dr Launay, coordinatrice de COVIREIVAC. Dans le cadre des essais de phase 3, dont le financement est assuré par des industriels, les participants recevront une ou deux doses, soit du candidat vaccin, soit d'un placebo. **La loi française interdisant la rémunération des participants aux essais cliniques, les candidats retenus seront simplement indemnisés, jusqu'à un plafond de 300 euros.**

Si des essais de phase 3 sur des vaccins contre le Covid-19 ont commencé à l'étranger, un seul essai de phase 1 est en cours en France, celui de l'Institut Pasteur.

PASSEPORT « COVID »



Ça y est, il est là : Des aéroports commencent à tester le « passeport COVID » qui indiquera si une personne a été vaccinée avant le voyage.

Ci-dessous la vidéo de Ema Krusi du 25 septembre 2020 : Les passagers de United Airlines et de Cathay Pacific qui quittent l'aéroport d'Heathrow vont commencer à tester un nouveau « passeport COVID » qui, à l'avenir, permettra de vérifier si une personne a été vaccinée avant de voyager.

Cette technologie, appelée « CommonPass », permettra aux personnes de voyager sans être mises en quarantaine si elles téléchargent sur leur téléphone une application contenant un test COVID négatif ou un certificat de vaccination.

Source : Ema Krusi

https://youtu.be/MegnUEXO_B4

Source : Réseau International

<https://reseauinternational.net/ca-y-est-il-est-la-des-aeroports-commencent-a-tester-le-passeport-covid-qui-indiquera-si-une-personne-a-ete-vaccinee-avant-le-voyage/>

Covid-19 : l'étincelle avant le Grand Reset ? – Pierre Hillard – Politique & Eco n°271

” Le Covid-19 est l'élément déclencheur et voulu pour procéder à la bascule aboutissant à un nouveau monde d'essence totalitaire ”.

Voilà comment le spécialiste de l'idéologie mondialiste, Pierre Hillard, voit les choses. Pour appuyer sa théorie, l'invité de ” Politique & Eco ” s'appuie sur des faits : la leçon de numérologie de Christine Lagarde, l'étrange

Une du magazine « *The Economist* » de janvier 2019, les nanoparticules dans le vaccin de la fondation Bill Gates ou encore la prochaine réunion du Forum de Davos intitulée ” *Le temps de la grande remise à zéro* ”.

Pour Pierre Hillard, l'objectif final des mondialistes est l'avènement d'une gouvernance et d'une monnaie mondiale encadrant une humanité réduite, surveillée, tyrannisée et asservie au bon fonctionnement de la machine économique...

Source : Chaîne officielle TVLibertés – 12 octobre 2020

https://www.youtube.com/watch?v=a4qOjtd7WPM&feature=share&fbclid=IwAR1EzpAntxgzaeioj5XQMXMYv_RXN2mjJd-NqKyfNecObzvN_oA2yGKmino



La dictature sanitaire gagne du terrain ! Il faut agir !

Me Carlo Alberto Brusa

Source : Réaction 19 WebTV – 12 octobre 2020

<https://www.youtube.com/watch?v=cPjzFy6KpoU>

Pour bien comprendre : tout a été prévu d'avance :
(Les liens sont en versions originales, anglais ou allemand)

La PLANdémie est prévue jusqu'au moins 2025 :

Projet de la Banque mondiale en original en anglais

<http://documents1.worldbank.org/curated/en/993371585947965984/pdf/World-COVID-19-Strategic-Preparedness-and-Response-Project.pdf>

09.08. 2020 : Projet " Under the dome "

Les quartiers sont isolés les uns après les autres, surveillés par l'armée, et elle va chez les gens.
(allemand).

https://www.bitchute.com/video/oS5kyusoyQPY/?fbclid=IwAR3Kpa8-CINSNQMqbAlavLu82ywkHJ5HShYKF6CfbfJ_O2jn1gEqlr6pVc

01.07.2020 : La chine nous envoie une zème grippe porcine G4 H1N1

(allemand)

<https://www.oe24.at/video/welt/Neue-Schweinegrippe-Art-in-China-entdeckt/435895333>

2010 : The Camelot Project

Jusqu'ici nous avons affaire à la répétition générale.

http://projectavalon.net/lang/de/anglo_saxon_mission_de.html

2010 : Rockefeller plan 2

(allemand)

<https://traugott-ickeroth.com/wp-content/uploads/2020/07/TranscriptDE-The-Covid-Plan-Rockefeller-Lockstep-2010.pdf>

18.10.2009 – 2010 : Höchste WHO Pandemie Stufe 6 bleibt für immer

(Avec interviews originales de Jane Bürgermeister, Wolfgang Wodarg, Jean-Jacques Crèvecoeur)

Ein Juwel : alles über die PLANdemies H1N1 und H5N1

<http://www.sackstark.info/who-hochste-pandemiestufe-6-bleibt-fur-immer/>

Septembre 2009 : Interview de Jane Bürgermeister avec le Pr. Andreas Popp

Der Tod Freihaus für jedermann : die Absichten und Hintergründe

<https://www.bitchute.com/video/sFwKRBBRyTTG/> (5')

Strafanzeigen Jane Bürgermeister gegen H1N1 Genozid-Versucht 2009-2010

+ Maßnahmen gegen Zwangsimpfungen, avec le Dr. Wodarg

http://web.archive.org/web/20110605035605/http://wakenews.net/html/jane_burgermeister.html

1976 : Schweinegrippe " Pandemie "

genau das selbe Szenario ! (anglais)

<https://www.bitchute.com/video/OOCcUERyd68O/>

ECOLE A LA MAISON

Jusqu'à aujourd'hui, la France était l'un des rares pays européens où les parents pouvaient éduquer et instruire leurs enfants à la maison, liberté importante pour lutter contre les suicides fréquents chez les enfants doués. La mère du prix Nobel Pierre-Gilles de Gennes avait gardé ses enfants à la maison, jusqu'à leur 12^{ème} année. A cet âge, ils sont mieux armés contre les enseignants insuffisants.

Le président Macron, vrai dictateur, vient de supprimer cette liberté aussi.

Ces lois qu'on prétend intangibles, au nom desquelles on déchire un pays, que sont-elles, le plus souvent, si ce n'est un déchaînement de colère, une manifestation de haine, ou un acte de brigandage, sans plus de logique, ni plus de méthode et de pratique que la colère, la haine ou la passion du vol n'en peuvent posséder ? Si bien qu'il arrive, journellement, nous en avons le spectacle, de les voir modifier, compléter, aggraver, ou bien au contraire abroger, avant même que les magistrats chargés de les appliquer n'aient eu le temps de les étudier.

L'homme ne peut faire de loi que dans la limite permise par les lois du vivant qu'il a pour premier devoir de respecter ; d'où il s'en suit qu'en faisant des lois, les pouvoirs publics ne font le droit, qu'ils ne peuvent créer, que dans la limite où ils légifèrent en conformité avec le droit naturel et divin. De telle sorte qu'en dehors de là, les formules législatives ne sont que des fantômes de loi qui ne lient pas les consciences.

- destruction des cultures, des langues, des croyances ;
- destruction de la famille, de la vie privée, de l'intimité, de l'enfance, de l'innocence, des rapports humains normaux, de la justice ;
- destruction des savoir-faire artisanaux, des patrimoines des classes moyennes, de la douceur de vivre, de la politesse ;
- destruction des vies humaines, avec les guerres de masse et les camps d'extermination ;
- destruction des espèces animales et végétales ;
- destruction des sols, des paysages, des océans, des écosystèmes ;
- destruction des réserves naturelles d'à peu près tout (pétrole, eau potable, phosphates, minerais...).

Notre président a déclaré que nous sommes en guerre et rappelons ici le code militaire qui édicte les principes généraux de la subordination :

« La discipline faisant la force principale des armées, il importe que tout supérieur obtienne de ses subordonnés une obéissance entière et une soumission de tous les instants ; que les ordres soient exécutés littéralement, sans hésitation ni murmure ; l'autorité qui les donne en est responsable, et la réclamation n'est permise à l'inférieur que lorsqu'il a obéi. »

Toutes les folies d'un pouvoir despotique qui appuie sa croyance sur une science dévoyée au service des lobbies industriels aboutiront, s'il persiste dans le mal, à la ruine de ce que des siècles de travail, de dévouement, de sacrifices et de courage avaient créé.

Cela n'est pas si simple, car anticonstitutionnel.

L'IEF (l'Instruction En Famille), et l'Ecole à la maison sont différentes. Les organismes privés qui proposent des cours à distance sont des écoles...donc techniquement, leurs « élèves » sont scolarisés (même à la maison). Seraient donc seulement concernés ceux qui pratiquent le « unchooling » (signifie ne pas dépendre des méthodes scolaires. Pas de plans de leçon, pas de programme, pas de devoirs, pas de quiz ou tests, pas besoin de mémoriser, et pas de notes. Le parent ne devient pas l'enseignant de l'enfant. On ne recrée pas une école miniature à la maison).

PETITON pour le maintien de l'école à la maison :

Avec Citizen Go, par Remy DAILLET-WIEDEMANN · 06/10/2020

Pour les raisons que nous énumérons ci-dessous, le président Macron sera empêché d'interdire l'école à la maison, si vous signez et faites connaître cette pétition.

Nous informons les députés et sénateurs qui seront chargés d'en débattre, ils ne pourront voter le texte sans commettre une faute contre leur pays qui s'est engagé par la loi, et contre le peuple qui voit un droit ancestral menacé.

Merci de signer cette pétition et de la partager intensivement.

<https://www.citizengo.org/fr/signit/182637/view>

ÉCOLE à la
MAISON
SITE N° 1

Vrai-faux sur l'école à la maison :

17 rumeurs, balivernes, bobards et intox

« Sur cette page, nous désossons 17 rumeurs, balivernes ou désinformations. C'est un ensemble de rumeurs, appelées maintenant fake-news, et qui ressemblent plutôt à une vaste campagne de désinformation. Il n'y a aucune raison d'avoir peur. Avec ce que vous trouverez ci-dessous, vous saurez désormais distinguer le vrai du faux dans ce que vous dit l'administration, mais aussi les associations ou même les cours, vous pourrez donner une note à votre académie et enfin vous verrez ce dont vous avez besoin pour désinscrire votre enfant de l'école. » Remy et Cécile.

Source : L'école à la maison – Remy et Cécile

<https://l-ecole-a-la-maison.com/vrai-faux-sur-lecole-a-la-maison/>

Accueil : <https://l-ecole-a-la-maison.com/>

Interview de Eric et Delphine qui font l'école à la maison

Ils font l'école à la maison et expliquent pourquoi ça marche si bien. Eric et Delphine pratiquent l'instruction en famille et sont interviewés par Cécile et Remy.

Source : L'école à la maison – Remy et Cécile

https://www.youtube.com/watch?v=FST_l2auEXg

Macron interdit l'école à la maison, quel vilain garçon !

Source : Pierre Blanchette – 03 octobre 2020

<https://www.youtube.com/watch?v=VbC2MNIPdvs&feature=youtu.be>

L'école à la maison : émission Arte Regards – 05 mai 2020

En Allemagne, un millier d'enfants suivent des cours chez eux, plutôt qu'à l'école. Le pays n'autorisant pas l'instruction à domicile, leurs parents s'exposent à des sanctions pouvant aller jusqu'au retrait de l'autorité parentale. Ce reportage nous donne un aperçu de ce mode d'instruction en France et en Allemagne, et nous montre les difficultés rencontrées par les familles qui l'ont choisi.

Source : Le coin des documentalistes ieieurs

<https://www.youtube.com/watch?v=OKQ4gyNkOho>

Belgique : Quand les syndicats de copropriétés appellent à la délation :

Nous invitons les occupants à nous communiquer toute incivilité afin de répercuter les éventuels frais qui en découlent sur les responsables et non sur la collectivité.

Nous invitons également les occupants à dénoncer au des forces de l'ordre toutes les fêtes organisées dans les appartements et ce afin de lutter contre la propagation du Covid-19.

En vous remerciant d'avance pour votre collaboration, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

Agence de l'Equerre-Syndic

Grande-Bretagne :

Sarah VINE pour le Daily Mail – le 11 octobre 2020 :

La Grande-Bretagne est maintenant officiellement un pays où la police enquête sur les journalistes tels que Darren Grimes pour avoir posé des questions : ça fait froid dans le dos ... les murs se referment sur nos libertés.

Les sheriffs du Covid sont équipés (pour un coût de 30 millions de £) avec des caméras portatives et incités à cibler les mariages, les fêtes, les restaurants et les bars à ongles à la poursuite de personnes qui enfreignent les règles du Gouvernement.



Le journaliste Darren Grimes (ci-contre) a interviewé il y a quelques mois l'historien David Starkey, mais fait maintenant l'objet d'une enquête de la police pour suspicion d'incitation à la haine raciale.

Lire l'article complet sur notre site : <https://www.infovaccin.fr/articles-traduits-par-jean-bitterlin.html>

Operation Warp Speed Is Using A CIA-Linked Contractor To Keep Covid-19 Vaccine Contracts Secret



\$6 billion in Covid-19 vaccine contracts awarded by Operation Warp Speed have been doled out by a secretive government contractor with deep ties to the CIA and DHS, escaping regulatory scrutiny and beyond the reach of FOIA requests.

6 milliards de dollars de contrats de vaccins Covid-19 attribués par l'opération Warp Speed ont été distribués par un sous-traitant gouvernemental secret étroitement lié à la CIA et au DHS, échappant à l'examen réglementaire et au-delà de la portée des demandes de la FOIA.

Mardi dernier, alors que la plupart des Américains étaient distraits par le premier débat présidentiel américain, NPR a tranquillement rapporté que l'opération Warp Speed du gouvernement américain, un partenariat public-privé, lancé par l'administration Trump pour développer et distribuer rapidement un vaccin Covid-19, avait pris l'étape inhabituelle, consistant à attribuer des contrats aux sociétés de vaccins, non pas directement, mais par l'intermédiaire d'un entrepreneur de défense secret.

Source :



The last american vagabond – 06 octobre 2020

<https://www.thelastamericanvagabond.com/operation-warp-speed-is-using-a-cia-linked-contractor-to-keep-covid-19-vaccine-contracts-secret/>

Une meilleure normalité, pas une nouvelle normalité
World Doctors Alliance – Berlin 10.10.2020



Une réunion organisée par Heiko Schöning pour présenter la " World Doctors Alliance ", " Alliance Mondiale des Médecins " (WDA) à Berlin, en Allemagne, le 10 octobre 2020

Source : Odyssee – 14 octobre 2020

<https://odysee.com/@Miniver:4/Alliancemondialemedecin:1>

Rappel de la pétition " Liberté Notre Amour "



Marianne pleure du sang (composition originale de Alexandre E.)

Notre liberté et nos droits fondamentaux valent plus qu'une prétendue sécurité sanitaire.

La devise républicaine « Liberté, Egalité, Fraternité » et la constitution énoncent les valeurs sacrées et les droits fondamentaux du peuple français.

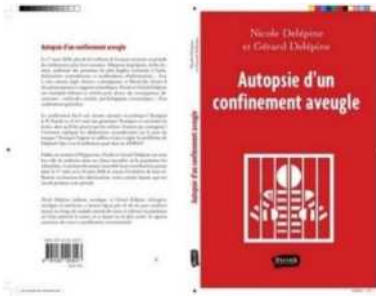
Nous appelons les Françaises et les Français à exprimer leur soutien à notre pétition.

Pétition : <https://libertenotreamour.wesign.it/fr>

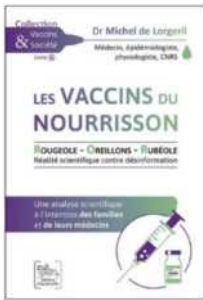
Contact : collectif.libertenotreamour@protonmail.com



« *Quand un Etat est en danger de périr, l'aspect du ciel change...
Un arc-en-ciel se montre* » Huainan Z

NOUVEAUTES LIVRES

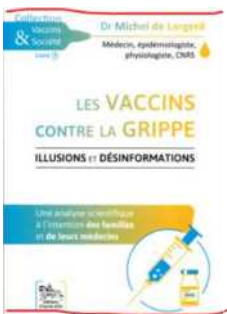
Nouveau livre des Dr Nicole et Gérard Delépine :
 « *Autopsie d'un confinement aveugle* »
 FAUVES EDITIONS



Nouveau livre (6^{ème}) du Docteur Michel de Lorgeril
 Parution le 08 septembre 2020

« *Les vaccins du nourrisson.*
Rougeole, oreillons, rubéole.

Une analyse scientifique à l'intention des familles et de leurs médecins. »



Nouveau livre (7^{ème}) du Docteur Michel de Lorgeril
 Parution vers le 10 octobre 2020

« *Les vaccins contre la grippe.*
Illusions et désinformations.

Une analyse scientifique à l'intention des familles et de leurs médecins »

« *Les médias et des politiciens acculturés (probablement manipulés par le business vaccinaliste) font feu de tout bois pour inciter la population à se faire vacciner contre la grippe cet automne. Pourquoi pas ? Ils craignent une confluence de deux pandémies : la COVID-19 et la grippe à influenzas. Avant de procéder, je recommande de s'informer un peu. Nos politiciens feraient bien de faire eux-mêmes ce petit travail. En effet, pour que cette vaccination soit utile ou pour que le rapport bénéfice/risque soit favorable, il faut deux conditions :*

- 1) *que les vaccins antigrippaux soient efficaces ;*
- 2) *que leur toxicité soit faible.*

Les vaccins contre la grippe sont particuliers par rapport aux autres vaccins et il n'est pas simple de démêler le vrai du faux.

Pour le simple citoyen, comme pour son médecin, c'est assez difficile et rien n'est fait pour clarifier les choses et aider à comprendre et donc à prendre une décision !

Conscient de ces difficultés, j'ai analysé les données (les plus récentes comme celles des archives) accessibles et je publie les résultats de ce travail dans un Livre à paraître dont je recommande la lecture avant toute décision ». Dr Michel de Lorgeril.

Merci de diffuser cette lettre à tous vos contacts, l'information doit passer, nos libertés et notre santé sont en jeu.

